

Revue ovine en bref

L'information présentée dans cette partie provient de différentes revues ovines.

La régie de sevrage

Le sevrage constitue une période critique dans la régie d'un troupeau ovin et ne doit pas être pris à la légère. Sevrer des agneaux ne doit pas se faire du jour au lendemain, mais plutôt être une activité planifiée. Un sevrage soudain et non planifié peut avoir de sévères répercussions sur les agneaux ainsi que sur leurs mères (problèmes de croissance, mortalité, mammites, etc.). Voici quelques recommandations pouvant minimiser le stress et ainsi limiter les problèmes rencontrés pendant et après le sevrage.

1. Les agneaux devraient être vaccinés contre l'entérotaxémie et différentes souches de *Clostridium* à environ 30 jours d'âge avec un rappel deux à trois semaines plus tard (consulter votre vétérinaire).
2. Les agneaux doivent consommer de bonnes quantités de moulée à la dérobée avant le sevrage. Ce niveau de consommation de concentrés a un impact important sur le degré de stress au sevrage. Ceci s'applique aussi pour la consommation d'eau.
3. Soixante jours est un âge de sevrage assez commun en élevage en bergerie. La plupart des brebis atteignent leur pic de lactation trois à quatre semaines après l'agnelage pour ensuite réduire graduellement leur production. C'est une des raisons pour laquelle on observe une forte hausse de consommation de concentrés (moulée début) par les agneaux à partir de leur quatrième semaine d'âge. À soixante jours de lactation, plusieurs brebis produisent moins de la moitié des volumes quotidiens de lait produits au pic de lactation.
4. Une semaine avant la date prévue du sevrage, fournir aux brebis une ration à base de fourrage de médiocre qualité sans grains ni suppléments protéiques. Ceci facilitera le tarissement des brebis, forcera les agneaux à consommer plus de concentrés, réduira le stress au sevrage et limitera les problèmes de pis chez les mères après le sevrage.
5. Limiter l'accès à l'eau des brebis à deux fois par jour durant les deux derniers jours précédant le sevrage, le jour du sevrage et le jour suivant sans toutefois limiter la consommation d'eau des agneaux. Certains coupent totalement l'accès à l'eau durant 24 à 36 heures, cette méthode peut toutefois entraîner trop de stress en périodes chaudes.
6. Il y aura moins de stress causé aux agneaux si les brebis sont extraites du parc de lactation au lieu des agneaux. Les agneaux sont familiers à l'emplacement des mangeoires et au fonctionnement des abreuvoirs ce qui permettra de limiter les baisses de consommation de concentrés et d'eau. Il est préférable d'éloigner suffisamment les mères de leurs agneaux afin de couper le contact auditif entre les deux groupes.
7. Lors de la séparation brebis agneaux, limiter au maximum le stress apporté aux animaux en utilisant des installations de manutention adéquates.
8. S'assurer de fournir une source d'eau propre et à volonté aux agneaux fraîchement sevrés.
9. Peser les agneaux au sevrage afin d'évaluer les performances des agneaux, de leur mère et de leur père.
10. Surveiller attentivement les brebis après le sevrage et tout spécialement celles dont c'est le premier agnelage. Les plus maigres devraient être isolées et reconditionnées après la période de tarissement.

(The Shepherd, mars 2000)

Les revues ovines ont été écrites par Germina Blouin, agr. et conseiller technique pour le C.E.T. du Bas-St-Laurent-Gaspésie.

OVNI, le 1^{er} mai 2000, p.4